

## Signature de la charte

### SAVE Villes & Communes



Le vendredi 13 septembre 2013 Saint-Ghislain est devenue la première commune hennuyère (et la 3<sup>e</sup> francophone) à adhérer à la charte SAVE qui signifie 'SAuvons la Vie de nos Enfants'.

La charte a été créée à l'initiative de PEVR (Parents d'Enfants Victimes de la Route asbl). PEVR est une association qui mène un combat à l'encontre d'une trop grande insécurité routière.

En signant la Charte SAVE, la Ville bénéficiera pendant un an d'un accompagnement de PEVR pour concrétiser un plan d'actions sécurité routière.



### **En quoi consiste la charte SAVE Villes & Communes ?**

La charte que PEVR a élaborée comporte sept initiatives qui peuvent promouvoir la sécurité routière au sein d'une commune :

1. Réaliser un diagnostic de la sécurité routière.
2. Veiller à prendre en compte, dans la mesure du possible, l'ordre de priorité suivant : les piétons, les cyclistes, les transports en commun et le transport privé.
3. Adapter la politique de la mobilité aux enfants et aux jeunes.

4. Garantir un niveau de contrôle élevé et ciblé.
5. Assurer un rôle d'exemple en tant que ville/commune et en tant que responsables politiques.
6. Mener une politique active de sensibilisation et d'éducation.
7. Améliorer l'accueil des victimes de la route.

Par la signature de la charte, la commune s'engage à mettre en place des actions concrètes à cette fin.

Si, au bout d'un an, la commune a concrètement contribué à l'amélioration de la sécurité routière, elle obtiendra le label SAVE qu'elle pourra utiliser lors de ces communications vers la population et vers l'extérieur, indiquant que la commune fait preuve d'une contribution active en matière de sécurité routière.

La commune sera soutenue et guidée par le coordinateur de projet SAVE de PEVR et peut également prendre contact avec cette personne quand elle le souhaite et ce, durant tout le processus.

### **Quelles sont les motivations de la Ville de Saint-Ghislain pour la participation au projet ?**

Vu le nombre très important d'enfants qui fréquentent quotidiennement les différents établissements scolaires de l'Entité (+ 6 000 élèves et étudiants), la Ville de Saint-Ghislain accorde une importance toute particulière à leurs déplacements sur le chemin de l'école.

Divers aménagements ont déjà été réalisés et plusieurs initiatives prises en leur faveur :

- sécurisation des abords des écoles par du mobilier « Main Julie » (totems et garde-corps)
- aménagement de pistes cyclables
- installation de bandes sonores afin de ralentir la vitesse à la sortie d'autoroute (N547)
- aménagement de parkings dépose-minute près de certaines écoles
- renouvellement annuel du marquage des passages piétons
- sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles (ProVélo)
- encadrement, à la rentrée et la sortie des classes, par les Gardiens de la Paix et la Police
- parrainage par la Zone de Police Borraine

Et elle n'entend pas en rester là. L'installation d'éclairages spécifiques sur les passages piétons devant les écoles, développement du réseau de pistes cyclables, élargissement des trottoirs lors de leur réfection, etc. sont prévus pour les années à venir.

Dans ce travail, elle s'est entourée d'un partenaire avec l' **Asbl Parents d'Enfants Victimes de la Route (PEVR)** : PEVR aspire à ce que chaque membre de la famille d'une jeune victime de la route puisse compter sur une aide humaine, adéquate et professionnelle au travers du réseau d'entraide mis en place grâce à l'investissement bénévole de ses membres actifs encadrés par une équipe professionnelle.

L'association a comme deuxième objectif de sensibiliser les professionnels qui entrent en contact avec les familles des victimes de la route qui affrontent des périodes extrêmement lourdes sur le plan physique, psychologique et émotionnel.

Le troisième objectif de PEVR est de s'adresser aux citoyens ainsi qu'aux acteurs politiques à tous les échelons, qui sont impliqués dans les prises de décision et mesures en matière de sécurité routière et dans tous les aspects qui y sont liés. Le message ayant pour but de responsabiliser chacun en la matière et de faire prendre conscience que la sécurité routière doit faire partie des priorités.

